

**Un capital scientifique solide,
clé de notre avenir.**

**Mémoire soumis dans le
cadre des consultations en
vue du budget de 2018**

Août 2017

Introduction et sommaire

L'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) est le porte-parole national du personnel académique au Canada. L'ACPPU représente plus de 70 000 professeurs, bibliothécaires, chercheurs, professionnels et autres employés travaillant dans 122 établissements d'enseignement postsecondaire répartis dans toutes les provinces du Canada.

Il ne fait aucun doute dans notre esprit que la qualité de vie des Canadiens et un système d'éducation de qualité et accessible sont deux éléments indissociables.

Le gouvernement libéral a exposé sa vision de l'emploi et de la croissance, une vision axée sur le perfectionnement des compétences, l'innovation et les investissements dans les infrastructures. Pour la concrétiser, il devra aller au fond des choses pour renforcer l'éducation et la recherche au niveau postsecondaire. Ces dernières années, des efforts ont été faits en vue de réinvestir dans les conseils subventionnaires de recherche et d'améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire. Ils ont été les bienvenus, mais il importe avant tout de maintenir la cadence pour réparer et développer notre infrastructure du savoir, afin d'outiller les Canadiens face aux défis qui se profilent à l'horizon. Dans cette optique, nous formulons dans le présent mémoire cinq recommandations dont la mise en œuvre assurera un avenir lumineux aux Canadiens.

Sommaire des recommandations

1. Consolider les assises de l'innovation et investir dans la recherche fondamentale. D'importants chantiers d'innovation ont été lancés pour stimuler la croissance de notre économie, créer de bons emplois, promouvoir la diversité et l'inclusion et améliorer les retombées sociales et sur la santé. La recherche fondamentale soutient tous ces chantiers. Notre pays doit utiliser la science à bon escient. Pour trouver une réponse éclairée aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux urgents d'aujourd'hui, il faut pouvoir s'appuyer sur des faits et des données probantes.

2. S'engager à l'endroit des réseaux de recherche sur le climat. À l'heure où la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques ne s'est jamais autant imposée au monde entier, l'innovation scientifique prend de plus en plus d'importance. Un leadership fort est le meilleur garde-fou contre une détérioration majeure de l'environnement. Nous ne pouvons en faire l'économie, car le risque est trop grand. Le gouvernement doit prendre des mesures pour soutenir durablement la recherche de pointe sur le climat, sans quoi nous perdrons nos capacités scientifiques.

3. Investir dans l'éducation des Autochtones. Les étudiants autochtones ont droit à une éducation financée par le gouvernement fédéral. En faisant fond sur le budget de l'an dernier, il importe de continuer à consolider le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire pour répondre à la demande. Il faut injecter des fonds supplémentaires pour réduire l'écart qui sépare les Canadiens autochtones et non autochtones quant au niveau de scolarisation et au niveau économique.

4. Récolter les dividendes de la diversité. Le renforcement du Programme de contrats fédéraux établi en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi aidera les organisations et les entreprises canadiennes à diversifier leurs effectifs. Cette mesure contribuera à atténuer les obstacles systémiques à l'emploi auxquels se heurtent les Canadiens autochtones et membres des groupes revendiquant l'équité, et à relever la productivité.

5. Accroître le soutien fédéral aux établissements d'enseignement postsecondaire. Aujourd'hui, un diplôme d'études postsecondaires est une condition préalable pour intégrer le marché du travail. Alors que le secteur de l'éducation postsecondaire est confronté à une croissance inégalée de la demande, il ne reçoit pas du gouvernement fédéral le financement nécessaire pour assumer la hausse des coûts de fonctionnement qui résulte de cette croissance. Voilà pourquoi les frais de scolarité ne cessent d'augmenter. Les établissements d'enseignement doivent pouvoir compter sur un partenaire fédéral plus fort pour que les coûts des études postsecondaires demeurent abordables pour les familles canadiennes.

1. Soutenir la recherche fondamentale

La recherche fondamentale est à l'origine des avancées, des découvertes, des percées et des enseignements qui nourrissent notre compréhension du monde. Elle met au jour des faits et des données probantes qui façonnent notre avenir.

Pour mieux cerner l'étendue de nos capacités en recherche et en science, le gouvernement a eu l'initiative louable de commander un examen complet de l'écosystème canadien de la recherche. Dans son rapport, le Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale présente une analyse exhaustive de l'affaiblissement de la capacité du Canada en matière de recherche fondamentale et de l'érosion de sa compétitivité à l'échelle mondiale. Il trace la voie à suivre pour que nous retrouvions notre capacité de générer les connaissances et de faire jaillir les idées qui nous permettront de relever les défis qui se posent à nous.

Le sous-financement de la recherche fondamentale est un frein à l'innovation et à la croissance de l'emploi. Il nuit à notre capacité de recruter des chercheurs et de les retenir au pays. Des investissements soutenus dans les sciences fondamentales sont la clé des véritables avancées dans le domaine des connaissances et contribueront à améliorer la qualité de vie de tout un chacun. La recherche axée sur la découverte est la pierre angulaire de l'innovation dans tous les secteurs.

Depuis dix ans, les conseils subventionnaires, qui financent la grande majorité des projets de recherche fondamentale au pays, ont vu leur financement de base rétrécir comme une peau de chagrin, après inflation, et ont eu moins d'argent pour la science fondamentale. L'ACPPU n'a pu que saluer l'augmentation de 76 millions de dollars qui leur a été accordée dans le budget fédéral de 2016. Cependant, comme l'a indiqué le Conseil consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, le gouvernement doit offrir un soutien plus solide si son objectif est de réparer les bases de la science canadienne.

Recommandation: Suivre la recommandation du Conseil consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale d'augmenter de 1,308 milliard de dollars sur quatre ans le financement de base des conseils subventionnaires, en versant l'essentiel des fonds (87 %) dans les trois premières années.

2. S'engager à l'endroit des réseaux de recherche sur le climat

Au cours des cinq dernières années, le gouvernement fédéral s'est associé à sept réseaux nationaux de recherche sur le climat. Pourtant, les travaux de six des sept projets entrepris seront interrompus à la fin de 2017. Le feu vert a été donné au septième projet, le Canadian Sea Ice and Snow Evolution Network, pour qu'il poursuive ses travaux pendant encore un an, mais sans argent frais. Le programme Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère (RCCA) est le principal véhicule par lequel le gouvernement fédéral finance la recherche fondamentale sur l'atmosphère dans les universités canadiennes. Il fournit des connaissances essentielles sur les conséquences des changements climatiques sur la santé et la sécurité de la population et de l'économie canadiennes. Il a fallu des années pour bâtir ces projets et la fin des travaux serait catastrophique pour les scientifiques et les étudiants de cycle supérieur qui y participent, pour la grande communauté de chercheurs sur le climat et l'atmosphère ainsi que pour les décideurs qui comptent sur les résultats pour définir leurs interventions. La recherche sur le terrain a encore beaucoup de résultats, plus poussés, à livrer. En poursuivant leurs partenariats, les universités canadiennes et les chercheurs fédéraux peuvent exploiter les percées réalisées et ainsi, servir l'intérêt général.

Recommandation: Il importe de trouver une solution à long terme pour assurer le financement des réseaux de recherche sur les changements climatiques. D'ici à ce que cela se produise, l'ACPPU exhorte le gouvernement à maintenir en place le programme Recherche sur les changements climatiques et l'atmosphère et à lui allouer un modeste financement de 7 millions de dollars par an, pour les cinq prochaines années.

3. Investir dans l'éducation des Autochtones

Les hausses des frais de scolarité imposent un fardeau excessif aux étudiants autochtones du Canada. Les fonds versés aux conseils de bande pour aider financièrement les étudiants autochtones ont été insuffisants, de sorte que des milliers d'étudiants admissibles se sont retrouvés en attente de l'argent nécessaire pour poursuivre des études postsecondaires.

L'ACPPU est d'avis que le gouvernement a une responsabilité à la fois morale et juridique d'honorer l'engagement qu'il a pris à l'égard des étudiants autochtones de leur donner accès à une éducation postsecondaire. Le gouvernement fédéral doit respecter ses engagements historiques et reconnaître que l'éducation est un droit issu de traités, en accordant un financement approprié et durable. Investir dans l'éducation est non seulement profitable aux collectivités des Premières Nations, des Inuits et des Métis, mais également bénéfique pour la viabilité à long terme de l'économie canadienne. Par ailleurs, ce geste positif ouvrirait la voie à la réconciliation.

Dans son budget de 2017, le gouvernement fédéral prévoyait un investissement de 90 millions de dollars sur deux ans dans le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire. Ce programme destiné aux étudiants des Premières Nations et inuits était une mesure bienvenue pour alléger le fardeau financier des étudiants autochtones, doublé d'un investissement attendu depuis très longtemps. Néanmoins, il ne correspond qu'à environ la moitié du financement nécessaire pour répondre à la demande. Avant la présentation de ce budget, l'Assemblée des Premières Nations avait indiqué que pour soutenir les étudiants déjà en attente d'une aide financière pour entreprendre des études postsecondaires et les nouveaux venus dans le système d'éducation, il faudrait injecter 106 millions de dollars dans chacune des trois prochaines années.

Entrepris en collaboration avec des partenaires autochtones, l'examen complet de l'ensemble des programmes fédéraux qui procurent actuellement un soutien financier aux étudiants autochtones permettra de dresser un état des lieux. Il faut investir davantage dans ces programmes maintenant de manière à les renforcer.

Recommandation: Doubler l'engagement pris dans le budget de 2017 pour répondre aux besoins financiers des étudiants autochtones désireux de poursuivre des études postsecondaires.

4. Récolter les dividendes de la diversité

Selon les conclusions de nouvelles recherches publiées cette année, il existe un lien étroit entre la diversité de la main-d'œuvre et la prospérité économique : « ... si le Canada entend se tailler une place dans les secteurs à haute valeur ajoutée de l'avenir, la diversité de la main-d'œuvre peut être un déterminant important de sa compétitivité ».¹

Le gouvernement fédéral peut promouvoir une plus grande diversité dans la main-d'œuvre en consolidant le Programme de contrats fédéraux (PCF). Fort d'un PCF redynamisé, le Canada sera en meilleure posture pour faire valoir sur la scène internationale l'avantage que lui donne sa population diversifiée et talentueuse. En vertu du PCF, les employeurs au service du gouvernement fédéral sont tenus d'aplanir les obstacles systémiques à la prospérité économique des Canadiens autochtones et membres des groupes revendiquant l'équité.

En 2013, le PCF a été modifié pour que seuls les entrepreneurs fédéraux ayant passé un contrat de 1 million de dollars – et non de 200 000 \$ comme cela était le cas auparavant – soient assujettis aux exigences d'équité. Cette modification a eu pour effet de faire chuter le nombre d'employeurs, dont les universités et les collèges, ayant l'obligation d'assurer l'équité en matière d'emploi.

Le programme canadien va à contre-courant du programme fédéral américain, qui fixe à 50 000 \$ la valeur minimale d'un contrat pour l'application des exigences d'équité en matière d'emploi. Dans un pays dix fois plus grand que le Canada, les employeurs américains comptant 50 employés sont assujettis à ces exigences, tandis qu'au Canada, seuls les employeurs comptant 100 employés et plus sont visés. On estime que, grâce à ces

1. Momani, Bessma and Jillian Stirk. 2017. *Diversity Dividend: Canada's Global Advantage*. Centre for International Governance Innovation et la foundation Pierre Elliot Trudeau.

seuils plus bas, 20 % de la main-d'œuvre américaine bénéficie d'une protection sur le plan de l'équité en matière d'emploi.

Recommandation: Le gouvernement fédéral doit renforcer considérablement le PCF en abaissant le seuil d'applicabilité, de manière à ce qu'un plus grand nombre de lieux de travail au Canada soient touchés, et améliorer les mécanismes d'exécution et de conformité.

5. Accroître le financement versé aux établissements d'enseignement postsecondaire

Un diplôme d'études postsecondaires est exigé pour 70 % des emplois proposés. Dans ce contexte, la demande pour des programmes de formation et de développement des compétences est très élevée, et pourtant, les établissements d'enseignement postsecondaire au Canada y répondent en augmentant les frais de scolarité..

Croulant sous les dettes à leur arrivée sur un marché du travail plutôt atone, bon nombre de diplômés ont du mal à participer pleinement à l'économie. Les jeunes Canadiens sont freinés dans leur élan par les obstacles financiers auxquels ils font face à leur sortie de l'université ou du collège.

L'ACPPU reconnaît que les difficultés qu'éprouve le gouvernement fédéral pour corriger le sous-financement des universités et des collèges canadiens sont attribuables à la mécanique des transferts de fonds aux provinces pour appuyer l'éducation postsecondaire. Le gouvernement pourrait s'inspirer des transferts pour les soins de santé : les fonds proviennent d'une enveloppe distincte – le Transfert canadien en matière de santé – et sont régis par des normes nationales énoncées dans la Loi canadienne sur la santé. Un nouveau transfert pour l'éducation postsecondaire devrait être encadré par une loi sur l'éducation postsecondaire, sur le modèle de la Loi canadienne sur la santé. Cette loi sur l'éducation postsecondaire devrait énoncer les responsabilités des administrations fédérale, provinciales et territoriales et préciser les attentes à leur endroit, établir des lignes directrices nationales, promulguer des mécanismes de mise en application et fixer des formules de financement stable et à long terme.

Recommandation: Augmenter de 400 millions de dollars par année les transferts fédéraux pour l'éducation postsecondaire et, en consultation avec les provinces, établir une formule d'indexation en fonction de la demande réelle dans le secteur de l'éducation postsecondaire. Pour accroître la transparence et améliorer la reddition de compte, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux devrait être remplacé par deux fonds distincts et autonomes pour les services sociaux et l'éducation postsecondaire en vertu d'une loi habilitante.

Conclusion

Le gouvernement a exposé sa vision d'un Canada plus fort, plus résilient et plus inclusif.

Pour que cette vision devienne réalité, le gouvernement doit consentir d'importants investissements dans la science fondamentale, notamment dans la recherche sur le climat. Il doit aussi participer plus activement au renforcement du système d'éducation postsecondaire et veiller à ce que les étudiants autochtones puissent emprunter cette voie vers un avenir meilleur. Enfin, il doit se montrer plus exigeant à l'égard des entreprises et des organisations canadiennes auxquelles il s'associe pour qu'elles atteignent l'équité en matière d'emploi.

Le présent document est respectueusement soumis au nom de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université.